



## LES CYCLES DE L'ÉCONOMIE COLONIALE

### LES CYCLES INTRODUCTIFS DE L'ÉCONOMIE COLONIALE

Le XVIII<sup>e</sup> siècle avait été scientifique et découvreur, le XIX<sup>e</sup> siècle fut marchand et colonial. L'image se veut plus efficace que vraie, cependant, au XIX<sup>e</sup> siècle, les puissances économiques ayant précédemment balisé de repères l'océan Pacifique, voient désormais en lui un trait d'union entre les marchés qui se développent sur ses rives et l'Europe. De même, cet immense océan est livré aux appétits mercantiles qui s'empressent d'en extraire les ressources.

Dans ce contexte, les petites îles du Pacifique prennent une valeur d'escale. Soucieux de rentabilité économique, les navires commerçants tentent de tirer profit de ces relâches en s'y adonnant à un commerce de troc : vivres frais, mais aussi bois de santal des îles Marquises, porc salé de Tahiti et de Moorea, "champignons noirs" et bois des îles hautes, bûches de mer et nacrés des îles Tuamotu, contre des objets manufacturés, de l'alcool et des armes. Si l'on excepte les formes embryonnaires de troc qui, selon l'expression de Newbury (1980), existaient entre navires européens et navires tahitiens, au "Matavai Market", du nom de la baie où elles se pratiquaient, la plus ancienne activité commerciale organisée est celle du commerce de porc salé entre Tahiti et l'Australie. De 1801 à 1826, 1 500 tonnes de porc salé furent acheminées vers Port Jackson. Maude (1959) souligne que ce commerce précoce donna à l'Australie "la suprématie commerciale dans cette région du monde" et "suscita chez elle un intérêt pour toutes ces régions, intérêt qui n'était pas simplement économique et qu'elle n'a jamais perdu depuis". Pour Tahiti et les îles voisines, le commerce revêt une importance encore plus considérable : les missionnaires anglais, faisant office d'intermédiaires entre les chefs tribaux et les marins-négociants, assirent leur pouvoir et leur influence grâce aux sociétés commerciales qu'ils avaient créées. Ces sociétés capitalistes permirent à la dynastie régnante des Pomare, qui les contrôlaient, de conquérir et d'unifier les îles du Vent. Enfin, ce commerce procura aux autochtones les produits manufacturés dont ils étaient demandeurs (outils, étoffes, bimbelerie), faisant d'eux de grands consommateurs, et les premiers de tous les archipels du Pacifique Sud. Curieusement, et malgré quelques tentatives de production directe de coton ou de canne à sucre, cette économie de traite se contenta de détourner à son profit les circuits de l'économie traditionnelle.

Le cycle économique du porc salé ne dura qu'une trentaine d'années et fut limité aux îles du Vent. À l'inverse, celui de la baleine s'étendit de 1790 à 1870 et concerna toute la Polynésie. Ses effets furent à l'image d'une activité uniquement soucieuse de fournir l'Europe et les États-Unis en huile d'éclairage et en fanons. Ainsi, les îles polynésiennes ne furent rien d'autre que des points de relâche où l'on pouvait se ravitailler. Dans ce contexte, les havres les plus fréquentés furent ceux des îles hautes les plus grandes : les îles Hawaï, Samoa, Tongatapu, Fidji et, en Polynésie, les îles Marquises et l'archipel de la Société. Sur les 837 baleiniers dont nous avons pu retracer la route entre 1790 et 1870, 450 (soit 54 %) touchèrent les îles du Vent, essentiellement Papeete, 43 %, les îles Marquises, surtout Nuku Hiva, et 22 % en moyenne, les trois autres archipels. En dépit de leurs carences, nos sources permettent de suggérer que plus de 80 % des baleiniers étaient américains.

Le temps des baleiniers s'acheva vers 1870, quand l'apparition de l'huile de pétrole sur le marché et la raréfaction des baleines se conjuguèrent pour enlever à la pêche son intérêt économique. Entre-temps, et particulièrement de 1830 à 1859, années au cours desquelles furent dénombrés 82 % des 837 navires recensés, les baleiniers furent d'actifs agents de l'introduction d'alcool, mais aussi de quincaillerie diverse et d'outils. Incontestablement, les Polynésiens accordèrent une importance considérable à ces biens nouveaux, facilement acquis en échange de vivres frais, comme en témoigne la tombe collective de l'abri Papahavaiki à Ua Pou, seul ensemble funéraire de la période des contacts étudié à ce jour (VIGNERON - 1985). Datée du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la tombe contenait, associé aux restes humains regroupés, un mobilier funéraire mêlant aussi bien des flacons de verre américains et anglais, un harmonica, un peigne à cheveux en os, que des chapelets et médailles, des boutons de culotte dépareillés, une pièce de monnaie belge, ainsi

que quelques objets marquisiens. Ainsi, au quotidien, se révèle l'importance du cycle des baleiniers, sans doute autant culturelle qu'économique pour les Polynésiens.

Tels sont les deux premiers cycles de l'économie coloniale, de faible volume économiquement, mais fondamentaux socialement et politiquement, le premier ayant permis à la dynastie des Pomare d'asseoir son pouvoir, le second ayant introduit partout en Polynésie des habitudes de consommation de biens importés. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'affirment deux nouveaux grands cycles. Avec la fin de la guerre franco-tahitienne de 1840 et sous l'impulsion du gouvernement français, jusque-là absent, se met en place un cycle agricole fait de tentatives avortées et de réussites éphémères, avant que le coprah ne vienne submerger ce secteur agricole et finalement l'économie tout entière de la colonie. En revanche, le café et la vanille ne parviendront jamais au premier plan.

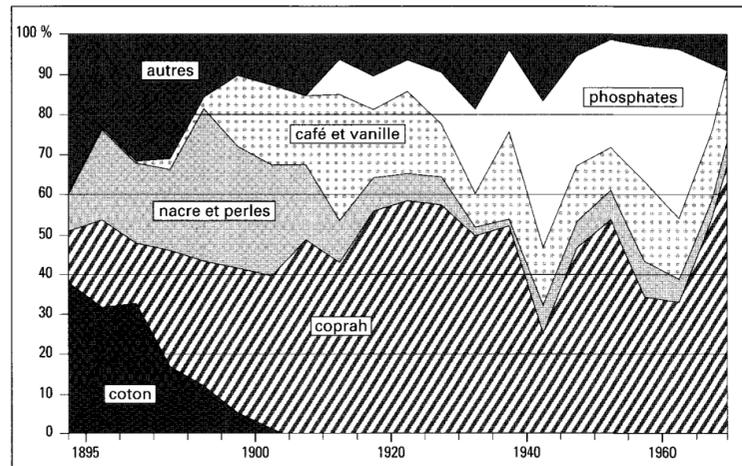


Fig. 1: Cycles de production d'une économie coloniale : évolution de la structure des exportations de 1870 à 1970 (en % de la valeur totale des exportations, par période quinquennale)

La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> est aussi la période de l'affirmation de l'intérêt économique de la nacre tirée des lagons des îles Tuamotu. Cycle plus que centenaire, aux résultats aléatoires, il s'achève au début des années 60 sur l'épuisement du stock naturel. Au même moment, la période de l'économie coloniale se clôt avec la fin de l'extraction des phosphates de Makatea. Cycle cinquantenaire mais sans lendemain.

E. VIGNERON

## LES CYCLES DE L'AGRICULTURE COLONIALE

C'est grâce surtout à leurs productions agricoles que, pendant près d'un siècle, de 1850 à 1940, les Établissements Français d'Océanie (EFO) ont pu équilibrer leur balance commerciale. C'est dire l'importance de ce secteur dans l'économie polynésienne, au XIX<sup>e</sup> siècle comme dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces résultats, spectaculaires, nécessitèrent de longs tâtonnements, et nombreux furent les échecs des planteurs depuis 1817, date à laquelle les pasteurs de la London Missionary Society (LMS) entreprirent leurs premières plantations. Le choix des cultures, notamment, fut particulièrement délicat. Pas plus que les missionnaires, les colons militaires du Protectorat français ne parvinrent, en ce domaine, à faire sortir Tahiti et ses dépendances de leur léthargie : la nacre et l'huile de coco demeurèrent l'essentiel des exportations jusqu'en 1849.

C'est la nécessité, pour l'administration française, de trouver des ressources nouvelles, propres à pallier la disparition des baleiniers, qui entraîna la mise en place d'une politique agricole. Celle-ci consista à développer, coûte que coûte, des cultures d'exportation. Les îles polynésiennes furent vivement sollicitées, afin de fournir des denrées tropicales aux marchés qui se constituaient à leur périphérie. La "révolution agricole" locale des années 1860 à 1870 devait bouleverser l'économie des Établissements Français d'Océanie, ainsi que le mode de vie de ses habitants. Les changements qu'elle entraîna furent multiples : apparition d'une propriété foncière privée (polynésienne et européenne), introduction d'une main-d'œuvre extérieure, océanienne et asiatique (avec des répercussions démographiques majeures), création de nouveaux rapports sociaux (du fait du salariat agricole et des différentes formes de métayage). Ces innovations économiques et sociales ne se manifestèrent que lors de la mise en place définitive des grandes cocoteraies. À partir de cette période, le coton, la vanille et le coprah assurèrent à la colonie l'essentiel de ses revenus et constituèrent jusqu'à 80 % de ses exportations, au début du siècle suivant (1910). Mais ne prendre en compte que les seuls produits exportés induirait en erreur, car la colonie produisait également du café, du sucre et, dans une moindre mesure, du cacao et du maïs. Consommées sur place pour l'essentiel, ces productions furent parfois considérables, à tel point qu'elles purent faire l'objet d'exportations discontinues : en 1849, 150 tonnes de sucre furent ainsi exportées et, après 1918, le café et le rhum purent aussi parfois être vendus à l'étranger. Ainsi les îles polynésiennes étaient-elles bien devenues au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'image d'Hawaï ou des îles Fidji (toutes proportions gardées), un centre agricole actif, et ce, d'autant plus que les Polynésiens n'avaient cessé, dans le même temps, d'accroître leurs cultures vivrières traditionnelles.

## LE SECTEUR VIVRIER TRADITIONNEL : UNE IMPORTANCE JAMAIS DÉMENTIE

### UN PEUPLE D'HORTICULTEURS

Les Polynésiens, peuple de la mer, sont souvent opposés aux Mélanésiens, peuple de la terre. Les uns comme les autres pratiquaient en fait une horticulture avancée. Les Tahitiens utilisaient des méthodes de jardinage efficaces, bien adaptées au sol et au climat. Une large partie de la population concentrait ses efforts sur l'aménagement de terrasses, les systèmes d'irrigation et les soins culturaux eux-mêmes, avec des outils aratoires rudimentaires. Ce jardinage était primordial, dans la mesure où il assurait l'essentiel de l'alimentation : arbre à pain, taro, igname, patate douce, *fe'i*, banane et canne à sucre. La cueillette complétait ces ressources : vallées et plateaux étaient régulièrement prospectés pour la récolte des noix de coco, des fruits de pandanus et de *mape*.

Ces produits alimentaires, qui assuraient l'auto-subsistance, étaient aussi à l'origine de la circulation des biens, des échanges opérés sous le contrôle de la classe dominante des *ari'i*. L'ensemble de la production était géré par les familles nobles. Robineau (1985) distingue trois "cellules de production" : un circuit de subsistance, un circuit de prestation-distribution, et un circuit où les productions servaient la collectivité (*mataeina'a*) à des fins guerrières ou de prestige. Les surplus (en porcs, en vivres, en nattes, en *tapa*) ainsi dégagés permettaient une économie d'échanges dont le chef était le pivot, y compris à la période des contacts. Le commerce des oranges, à partir du milieu du siècle, quoique portant sur une plante introduite, relève de cette forme d'organisation embryonnaire : le détournement d'un produit vivrier vers le commerce extérieur. La production maximum par cueillette a pu, en 1889, atteindre 15 millions d'unités commercialisées en Californie, puis en Nouvelle-Zélande.

### UNE ACTIVITÉ DIFFICILEMENT QUANTIFIABLE

Du fait de leur importance commerciale, l'administration n'a jamais négligé ces ressources traditionnelles, comme en témoignent les multiples enquêtes sur "les vivres du pays" réalisées après 1842. Mais ces recensements s'avèrent délicats : disséminées dans les fonds de vallées et les zones côtières, mélangées et peu visibles, ces cultures ne se prêtent pas à un dénombrement précis. Ceci explique, par exemple, que 141 hectares de "vivres" soient recensés à Tahiti, en 1874, et 1 218 hectares trois ans plus tard. Malgré ces imprécisions, les fonctionnaires sont unanimes à reconnaître l'importance du secteur vivrier, qui fait largement vivre la population entière jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Parallèlement, l'administration s'employa à détourner les Polynésiens des cultures traditionnelles devenues spéculatives, pour des cultures spéculatives nouvellement introduites, plus rémunératrices (pour la colonie comme pour les planteurs) et plus adaptées au commerce international. Mais, dans un premier temps, l'administration française du Protectorat misa bien davantage sur les colons pour atteindre cet objectif, que sur une population tahitienne dramatiquement peu nombreuse et très réfractaire à toute modification de son système agraire.

## DES MISSIONNAIRES AUX COLONS MILITAIRES : L'ÉCHEC DES PREMIÈRES PLANTATIONS (1815-1860)

### 1815-1845 : LES TIMIDES TENTATIVES MISSIONNAIRES

La London Missionary Society envoya, en 1808, un spécialiste de la canne à sucre qui s'installa à Opunohu (Moorea), avant de gagner les îles Sous-le-Vent. Il dota ces dernières d'un moulin. À Raiatea, en 1825, 120 à 130 "plantations", sans doute modestes, avaient vu le jour, et cette île était capable d'exporter quelques tonnes de mélasse. Cependant, cette opération peu rentable fut vite délaissée.

Le coton fut également introduit par les pasteurs anglais, vers 1822, surtout dans l'île de Huahine. Les rapports, très inférieurs à ceux de l'huile de coco ou des salaisons, poussèrent les Polynésiens à abandonner leurs maigres plantations. De même, les métiers à tisser ne donnèrent qu'un tissu médiocre qui ne trouva preneur nulle part. L'expérience de la culture du coton fut reprise aux îles Gambier, sur une plus large échelle, par les missionnaires catholiques picpiciens. Elle se heurta aux mêmes difficultés.

Le tabac et le café reçurent un meilleur accueil – 300 jardins furent plantés de caféiers à Raiatea en 1823 – mais ces productions ne servaient qu'à l'auto-consommation. Quelques Européens, enrichis par le négoce ou descendants des missionnaires, commencèrent à se fixer dans les îles et investirent dans de petites plantations. Mais l'archipel de la Société ne comptait encore qu'une centaine d'Européens en 1840 et, au total, la production demeurait négligeable. À Tahiti, la guerre franco-tahitienne (1844-1846) ruina ces maigres efforts.

### 1845-1860 : LES COLONS MILITAIRES

L'administration française du Protectorat, proclamé en 1842, entendait développer le secteur agricole. Dès 1845, elle proposait des lopins de terre en concession aux soldats démobilisés qui en faisaient la demande, fournissait de surcroît le petit matériel et surtout, attribuait au candidat-colon les vivres militaires pour une durée de trois années. Environ une centaine de soldats et de marins se lancèrent dans l'aventure. Sans aucune préparation, ils se heurtèrent à de telles difficultés que la majorité échoua. Pourtant, d'autres parcelles de terre furent encore accordées aux colons militaires, entre 1860 et 1872, aux îles du Vent ainsi qu'aux îles Marquises. Ceux qui ne se décourageaient pas développèrent surtout le maraîchage : les légumes, fort rares à Tahiti, trouvaient preneurs à des prix très élevés. Ce maraîchage ne devait jamais disparaître par la suite, car il fut repris en grande partie par la minorité asiatique au début du siècle suivant.

L'enquête agricole effectuée en 1860 montre que seuls 200 hectares aux îles du Vent étaient consacrés à des cultures d’exportation. Encore faut-il noter que 140 hectares venaient juste d’être défrichés pour le coton. Jusqu’à cette décennie clé des années 1860, les archipels polynésiens ont donc fourni essentiellement des “vivres du pays”, dans le cadre du système cultural traditionnel, et quelques colons ont développé un maraîchage promis à durer. Toutes les tentatives destinées à exporter des produits de cultures spéculatives se sont soldées par des échecs.

### “LA RÉVOLUTION AGRICOLE” DES ANNÉES 1860-1890

Le développement des cultures commerciales au cours des décennies suivantes a été rendu possible par une convergence d’intérêts. L’administration du Protectorat amorça une politique agricole plus ambitieuse en commençant la codification du système foncier. Dans le même temps, le contexte international – la guerre de Sécession américaine provoqua une envolée des cours du coton – favorisa l’implantation d’une importante société anglaise à Tahiti. Dès lors, les colons européens comme les producteurs polynésiens furent attirés par ces cultures.

#### LA MISE EN PLACE D’UNE POLITIQUE AGRICOLE

L’administration française, désireuse d’assurer l’équilibre budgétaire du Protectorat, joua un rôle majeur dans cette “révolution agricole”. Les gouverneurs innovèrent en plusieurs domaines. Dans un premier temps, le Code civil fut introduit afin de créer une propriété individuelle indigène. Les mesures d’accompagnement suivirent: opérations de bornage, création d’un cadastre (1862). Pour une bonne part, cette politique foncière échoua et, en niant l’existence du droit coutumier, elle entraîna une grave confusion qui a persisté jusqu’à nos jours du fait de la permanence de la notion d’indivision. Cependant, nombreux furent les Polynésiens, surtout parmi l’ancienne classe des *ari’i*, qui accédèrent par ce biais à la propriété individuelle, et cette brèche permit à beaucoup de colons d’acheter des terres. L’administration poursuivit sa politique par la création d’une Caisse Agricole (1863), chargée de prêter de l’argent aux planteurs mais aussi d’acheter leurs récoltes. Enfin, par des distributions de graines et d’outils, par un système de primes au défrichement, elle encouragea vivement le développement de nouvelles cultures. En revanche, le choix de ces cultures demeurait incertain et cette politique eut pu s’avérer inutile si une société anglaise, la “Tahiti Cotton and Coffee Plantation Company”, n’avait décidé de s’implanter aux îles du Vent.

#### LA PLANTATION D’ATIMAONO

Un négociant portugais établi à Londres informa, en 1862, le ministre de la Marine de sa volonté d’acheter plusieurs milliers d’hectares en Polynésie, et d’y installer un matériel important (usine de 30 machines à égrener le coton, presses hydrauliques, moulin à vapeur, usine à sucre). Doté d’un capital de 2 500 000 francs-or pour l’équipement et avec l’aide du gouverneur, le gérant, Stewart, parvint à réunir pour son entreprise 3 000 à 4 000 hectares de terres dont 1 500 environ furent mis en valeur, essentiellement à Atimaono, au sud de l’île de Tahiti. Pour ce faire, la société fit venir un millier de travailleurs chinois de Hong Kong, ainsi que des centaines de travailleurs océaniens, pour pallier l’insuffisance de la main-d’œuvre locale.

Dès 1865, la “Grande plantation” (c’est le titre d’un roman de A. Stertsevens - Éd. A. Michel) commençait à exporter. Entre 1866 et 1868, le chiffre d’affaires dépassa les quatre millions de francs. Un tel succès provoqua un véritable engouement dans les Établissements Français d’Océanie. La crise que traversa, dès 1870, la société anglaise et qui devait la conduire à la faillite en 1874, n’arrêta pas les nombreux petits planteurs européens et polynésiens, attirés par les cours élevés du coton. Jusqu’en 1885, la colonie se livra à cette culture avec succès. On remarqua cependant bien vite que le manque de soins apportés aux plants se traduisait par une baisse rapide de la qualité. Rien n’avait été fait pour régénérer les sols, épuisés par quinze années de production intensive. Il est vrai que, dès avant la fin du cycle du coton, les producteurs furent attirés par la culture de la vanille.

La vanille, introduite en 1848, demeura une simple plante ornementale jusqu’à ce que ses cours s’envolent sur les marchés mondiaux. Ne demandant pas de grands espaces, les vanillières nécessitaient en revanche une abondante main-d’œuvre. Ces deux éléments expliquent son succès en milieu polynésien dans les petites exploitations familiales. En 1902, les EFO exportaient plus de 100 tonnes de vanille: la production doublait tous les deux ans. Et pourtant, on assista à la même dégradation que dans le cas du coton: l’effondrement des cours, en 1905, détourna les planteurs d’une culture qu’ils avaient négligé d’entretenir.

La recherche systématique du profit immédiat, au détriment d’un travail de longue haleine, paraît bien à l’origine de ces échecs répétés: les planteurs, polynésiens comme européens, ne virent dans le coton et la vanille que des sources de revenus extraordinaires. De plus, nul ne fit de ces plantations son activité essentielle. Il n’y eut donc pas formation d’une véritable classe de planteurs. À cette date, les cours du coprah s’envolèrent et cette production vint opportunément prendre le relais de la vanille.

#### LE RÈGNE DU COPRAH (1880-1940)

#### DU COCOTIER À LA COCOTERAIE

La présence de cocoteraies en Polynésie orientale est un phénomène ancien qu’il est difficile de dater avec précision. Les Polynésiens ont accordé de longue date un rôle majeur à cet arbre providentiel. Dès les premiers contacts avec le monde extérieur, l’huile de coco s’avéra une monnaie d’échange importante. Et dès que les procédés de séchage, puis d’extraction de l’huile furent mis au point, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les archipels du Pacifique se consacrèrent largement à cette culture. Du reste, les atolls des Tuamotu du Nord possédaient déjà, avant même 1850, des milliers de cocotiers. C’est cependant aux missionnaires

catholiques, qui firent transporter terre arable et noix germées, que l’on doit la mise en place de la cocoteraie des Tuamotu de l’Est, au cours des années 1860 à 1870. Le cyclone de 1878 porta un rude coup aux jeunes plantations. Il fallut donc attendre les années 1880 à 1890 pour que les archipels périphériques (Tuamotu, Marquises) soient en mesure d’exporter du coprah. En 1900, la cocoteraie avait pris possession de toutes ces îles. Les dommages causés par les cyclones, de 1903 à 1906, devaient toutefois rendre nécessaires de nouvelles plantations dans l’archipel des Tuamotu.

#### LES PLANTATIONS EUROPÉENNES ET “DEMIES”

Les cocoteraies furent, dans une large mesure, l’œuvre et la propriété des populations polynésiennes. Cependant, les sociétés commerciales de Papeete s’intéressèrent très vite à ces plantations. Souvent endettées, des familles paumotu ne trouvèrent parfois pas d’autres moyens pour solder leurs comptes que de les vendre à leurs créanciers. D’autres sociétés eurent une politique plus volontariste: ainsi, dès 1874, la Société Océanienne prenait un bail de 99 ans sur l’atoll de Moruroa. En 1910, la Sociéte Française des Cocoteraies des Tuamotu, reprenant ce bail, s’engageait à planter 4 000 cocotiers par an sur les atolls concédés. La Compagnie Immobilière et Agricole de l’Océanie, et surtout la société parisienne Tahitia se rendirent acquéreurs de nombreux atolls: Marutea sud, ou encore Scilly (Manuae) dans l’archipel de la Société, par exemple. Ces sociétés embauchaient et transportaient dans ces îles des travailleurs qu’elles laissaient à demeure.

Dans les îles de la Société, la mise en place de nombreuses cocoteraies fut l’œuvre d’Européens et de “Demis”. Les bénéfices réalisés à partir des cultures du coton, de la vanille et même de la canne à sucre permirent de dégager des capitaux qui furent réinvestis essentiellement dans la terre. De vastes domaines se constituèrent ainsi, à partir des années 1900 à 1910, favorisés par la faible densité de population de l’époque. Le mouvement s’amplifia dans l’entre-deux-guerres. La production fut un temps malmenée par la prolifération des rats, mais le baguage des cocotiers (fixation, à mi-hauteur des troncs, de bagues métalliques empêchant les rongeurs de grimper et d’endommager les noix) à partir de 1927, permit de contrôler ce fléau. Tahiti, en 1935, produisait plus que l’ensemble des îles Sous-le-Vent et sa production égalait la moitié de celle de l’archipel des Tuamotu. Associées à l’élevage, les cocoteraies assurèrent des rentes confortables pour un demi-siècle. “Faire le coprah” devint l’expression couramment utilisée dans les districts pour désigner un genre de vie, mais le plus souvent, ce terme recouvrait l’entretien, le ramassage et la préparation des noix par un salariat agricole, pour le compte d’un propriétaire citadin. Le métayage semble même s’être développé dans des archipels aussi éloignés que celui des Marquises. Le coprah devint l’exportation principale des Établissements Français d’Océanie où la cocoteraie couvrait, pendant l’entre-deux-guerres, quelque 50 000 hectares et fournissait chaque année 20 000 à 30 000 tonnes de coprah.

Entre 1920 et 1930, le renouveau démographique contraignit les Polynésiens à développer leurs cultures vivrières. Mais il était devenu inconcevable de ne pas se livrer aussi à quelques cultures spéculatives. C’est ainsi que la vanille, revenue en grâce, devint la deuxième richesse agricole de la colonie, comptant pour 20 % de la production mondiale (100 à 200 tonnes par an). Le café commença à être exporté, quoique de manière irrégulière: 16 tonnes en 1926, 327 kilos l’année suivante. L’année record se situa en 1938, avec 75 tonnes à l’exportation.

Chaque archipel ou groupe d’îles s’était alors constitué une spécialité propre: vanille aux îles Sous-le-Vent, café aux îles Australes, coprah aux îles Marquises et Tuamotu. Seule l’île de Tahiti offrait un échantillonnage plus varié de spéculations. Mais si l’agriculture constituait l’ossature de l’économie polynésienne, 5 % seulement des terres étaient cultivées en 1920. Par le choix des espèces nouvelles, les méthodes de culture employées, l’évolution de la mentalité des producteurs polynésiens, il y eut incontestablement, au cours de cette période, un phénomène de “révolution agricole”, à l’échelle des Établissements Français d’Océanie. Les cultures destinées à l’exportation assurèrent, dans une large mesure, les revenus qui permirent l’importation des produits manufacturés dont la demande ne cessait de croître dans la colonie. On peut dire, pourtant, que jamais les habitants des îles, Polynésiens ou Européens, n’ont vu dans les plantations autre chose que l’occasion d’accroître leurs revenus, de disposer d’un surplus en profitant de circonstances favorables. Comme cela avait été le cas pour le coton et la vanille, la cocoteraie, qui montre déjà des signes de vieillissement avant 1940, ne fait pas l’objet de la régénération nécessaire.

Dans le même temps, l’exploitation des phosphates de Makatea et les gains substantiels obtenus à partir de la nacre occultaient quelque peu la réputation de colonie essentiellement agricole que les Établissements Français d’Océanie s’étaient forgée à travers ces vicissitudes.

**P.Y. TOULLELAN**

## LE CYCLE DE LA NACRE

Utilisées traditionnellement par les Polynésiens comme ornement et pour la fabrication des leurres de pêche, les huîtres nacrrières et perlières (*Pinctada margaritifera* Linné, pintadine à lèvres noires) ont été recherchées, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, par les bateaux de passage, principalement aux îles Tuamotu du Nord-Ouest et aux îles Gambier. Le commerce s’organisa ensuite rapidement à partir de Papeete pour en faire un des premiers produits d’exportation. Cette exploitation s’étendra sur un siècle et demi, aboutissant à la quasi-disparition du stock naturel.

Au cours de cette longue période, les techniques d’exploitation ont peu évolué. Si la cueillette à faible profondeur s’est très vite avérée insuffisante, la plonge traditionnelle en apnée s’est perpétuée jusqu’aux années 60 avec, comme seules innovations techniques importantes, l’utilisation de lunettes en bois ou en cuivre vers 1907, puis de matériel en caoutchouc au lendemain de la deuxième guerre

mondiale (masques, palmes et tubas). L’utilisation du scaphandre, soumise à des règlements contraignants, a toujours été très limitée. Le rapide épuisement des lagons autour des lieux d’habitation a très tôt nécessité d’étendre les zones de plonge, en profondeur (les plongeurs atteignent 25 à 35 mètres, et souvent 40 mètres) et à des atolls inhabités. Les campagnes de plonge pouvaient alors concerner plus d’un millier de personnes (plongeurs, familles, commerçants et encadrement divers) qui recréaient sur les lieux de plonge de véritables agglomérations temporaires, ce qui n’allait pas sans dégrader le milieu terrestre des atolls et sans poser de nombreux problèmes sanitaires.

À la source de gains rapides pour la population paumotu – en 1960, la Polynésie française recensait encore quelque 1 000 pêcheurs de nacre –, cette activité présentait de nombreux aspects négatifs, sans parler du caractère pénible et des réels dangers du travail lui-même. Des troubles nerveux connus sous le nom polynésien de *taravana* survenaient en cours de plongée. À titre d’exemple, 9 cas graves de *taravana* furent notés en 1957, pour 300 plongeurs, en 6 semaines de travail dans le lagon de Takapoto. L’une des causes rapportée de *taravana* est le *nounou parau*, ou frénésie de la plonge, qui s’explique par l’appât du gain, ainsi que par la volonté du plongeur de faire face à son endettement chronique. Intervenant dans une économie d’auto-subsistance, les marchands de Papeete, acheteurs des nacres et vendeurs de produits divers, ont en effet créé une très forte dépendance des populations locales, par l’octroi de crédits de plus en plus importants. Dès 1863, on signalait que la plupart des Paumotu de l’ouest étaient débiteurs des négociants de Tahiti. Enfin, ce nomadisme saisonnier a également contribué à l’abandon de l’économie vivrière traditionnelle. Le sac de riz importé a remplacé le taro des fosses de culture.

Recherchées initialement pour les perles qu’elles pouvaient contenir, les pintadines ont été de plus en plus commercialisées pour la matière même de leur coquille, de réputation mondiale pour certaines d’entre elles (celles des lagons d’Hikueru ou de Takume), au fur et à mesure que se développait l’usage de la nacre. À partir de 1870-1875, celle-ci était largement utilisée, tant en marquetterie et en bijouterie qu’en boutonnerie. La découverte de perles n’était alors qu’une retombée heureuse, et exceptionnelle en ce qui concerne les perles noires bien formées.

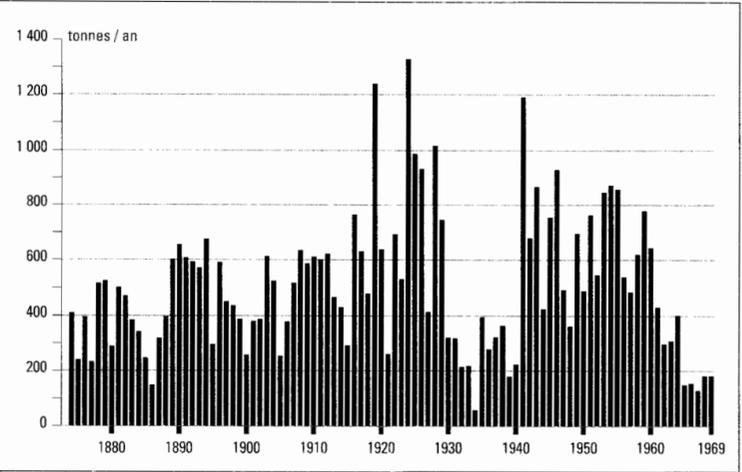


Fig. 2: Exportation des nacres de 1874 à 1969

La première exportation notable d’huîtres perlières est signalée en 1802 et, avant même l’existence du Protectorat français, la nacre est un important objet de troc pour les goélettes venant de Sydney, San Francisco ou Valparaiso. Dans la première moitié du siècle, l’exploitation s’opère à un rythme intensif et les quelques rares données statistiques permettent d’évoquer des exportations record: 900 tonnes en 1839, par exemple. Dès cette époque, l’épuisement des lagons devient une préoccupation majeure. En 1868, le lagon d’Anaa est considéré comme épuisé et fermé à la plonge pendant cinq ans. Dans les années 1880, le biologiste de l’administration Bouchon-Brandely met en garde contre la condamnation à terme de l’exploitation nacrrière si la plonge n’est pas relayée par l’élevage des nacres. Plusieurs expériences (Bouchon-Brandely, Grand, Wilmot) montrent que cet élevage est possible, mais elles ne sont pas suivies d’effet, faute de financement. Parallèlement, des mesures d’ordre réglementaire (premier arrêté en 1874) tentent de limiter la surexploitation en imposant notamment des conditions de taille et de poids à la récolte des nacres. Mais, de fait, aucun contrôle n’est possible. La production enregistre cependant un léger fléchissement entre 1860 et 1885, tandis que les cours s’envolent, pour osciller ensuite entre 300 et 650 tonnes. La nacre est aussi une source importante de revenus pour le budget local. Elle a longtemps constitué en valeur, en alternance avec le coprah, le deuxième produit d’exportation, puis le premier, après l’effondrement du coton vers 1885. Mais à partir de 1890, surproduction et chute des cours annoncent une période de morosité et le coprah prend définitivement la tête des exportations vers 1900.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la production nacrrière semble quelque peu assainie par une nouvelle législation adoptée en 1904 à la suite de la mission Seurat. Celle-ci pose les principes de base d’une exploitation rationnelle, dans un souci de conservation, dont, notamment, le découpage des lagons en secteurs (*rahui*) et la limitation, dans le temps, des campagnes de plonge. Dès lors, en conjuguant sectorisation et rotation annuelle ou pluriannuelle, on laissait aux huîtres le temps de se reproduire tout en maintenant une activité fondamentale pour la population des îles Tuamotu. La fermeture totale de zones de réserves interviendra en 1953 et, en 1959, l’intervalle minimal entre deux pêches sera porté à 4 ans.

Le dernier demi-siècle d’exploitation est marqué par deux périodes de production importante séparées par la crise de 1929, accentuée en ce qui concerne la nacre par la concurrence du coprah. Les moyennes sont élevées (700 à 800 tonnes), mais avec de fortes fluctuations suivant les cours mondiaux, et quelques records à plus de



1 000 tonnes. Malgré tout, la nacre ne contribue plus que pour moins de 10% aux revenus d'exportation. Loin d'avoir permis le repeuplement des lagons, les diverses mesures législatives n'ont fait que retarder l'épuisement des stocks. Si, en 1900, 30 lagons sur 47 avaient encore une production importante, un demi-siècle plus tard, seules les îles Gambier pouvaient être considérées comme bons producteurs, et plus de la moitié des lagons étaient considérés comme épuisés ou proches de l'épuisement d'après les évaluations de Ranson. De 1945 à 1965, la production s'est concentrée sur 5 atolls des Tuamotu (Hikueru, Takume, Marutea sud, Takapoto, Takaroa) et les îles Gambier. Les autres n'ont plus qu'une importance mineure.

L'utilisation massive du bouton en polyester aux dépens du bouton de nacre, à partir de 1957, ébranla momentanément cette production traditionnelle, mais c'est surtout la concurrence des grands chantiers de travaux publics (aéroport de Faaa, puis installation du Centre d'Expérimentations du Pacifique), gros consommateurs de main-d'œuvre, qui lui porta un coup fatal. La production déclina rapidement à partir de 1960, passant à moins de 10 tonnes dans les années 70.

La reprise des travaux sur le collectage de naissain et sur l'élevage, dans les années 50, et surtout les premières expériences de greffage, en 1961 et 1963 (à Hikueru et à Bora Bora), modifièrent totalement les règles du marché de l'huître perlière: il s'agit désormais d'alimenter les fermes perlières en jeunes nacres vivantes.

## LE CYCLE DES PHOSPHATES

La présence de phosphates sur l'atoll soulevé de Makatea aurait été décelée vers 1890, mais c'est Touzé, ingénieur des travaux publics arrivé à Papeete en 1905, qui prit conscience des possibilités d'exploitation du gisement à un stade industriel, à l'exemple de celui de Nauru. À cet effet, il fonda en 1908 la Compagnie Française des Phosphates d'Océanie (CFPO). Celle-ci exploitera les phosphates pendant plus d'un demi-siècle, au gré des fluctuations politiques et économiques mondiales, après avoir obtenu une concession sur toute l'île, en 1917. Pour mener à bien cette exploitation sur une île peu peuplée (130 habitants en 1902) et sans autre ressource importante, la CFPO dut créer de toutes pièces les infrastructures industrielles, sociales et économiques, nécessaires à une telle implantation (moyens de communication, habitations, écoles, lieux de culte, commerces...).

Le minerai extrait avait une teneur en phosphate tricalcique de 80 à 85 %, soit une des plus élevées au monde. En outre, il ne nécessitait ni triage, ni enrichissement, mais seulement un séchage limité, qualités qui ont pu compenser les difficultés d'accès à l'île et l'éloignement des marchés de consommation. Il se présentait sous forme de sables et graviers meubles (80 % de la production) et, plus rarement, sous forme compacte pouvant constituer des masses plus importantes. Son extraction dans les poches du calcaire corallien n'autorisait que l'utilisation d'outils manuels: pics et pelles, seaux et brouettes dans un premier temps, puis marteaux pneumatiques et bennes à la fin de l'exploitation du gisement. La main-d'œuvre y fut donc nombreuse et les chantiers mobiles avaient l'aspect d'immenses fourmillières. Le phosphate était ensuite transporté en convoyeurs à bande, puis dans les wagonnets d'un petit train, jusqu'aux installations de séchage et de stockage du port de Temao, dans la partie ouest de l'île.

L'exploitation du gisement fut toutefois conditionnée par deux contraintes importantes: le recrutement de la main-d'œuvre et l'évacuation du minerai. L'appel à la main-d'œuvre polynésienne est resté longtemps sans effet. De fait, la production n'a pu vraiment démarrer qu'en 1911, avec l'introduction de 250 travailleurs japonais, relayés en 1926 par des Chinois, pour 5 à 6 ans, et surtout par des Vietnamiens. Avec 200 à 500 personnes selon le moment, l'effectif asiatique représenta les deux tiers des manœuvres. Les proportions s'inversèrent pendant la deuxième guerre mondiale, avec l'embauche de Polynésiens des îles Cook, puis des îles Australes, groupe qui ne cessa d'augmenter par la suite. Ce n'est qu'au début des années 50 que la population locale fut vraiment majoritaire, après le départ des Asiatiques au lendemain de la guerre et des derniers ressortissants des îles Cook en 1955. En outre, l'arrivée des Polynésiens, accompagnés de leurs familles, modifia encore considérablement le paysage humain de l'île. En 1960, celle-ci comptait plus de 3 000 habitants, ce qui faisait de Makatea l'île la plus peuplée des Tuamotu, dont 700 employés de la CFPO, pour 35 familles locales.

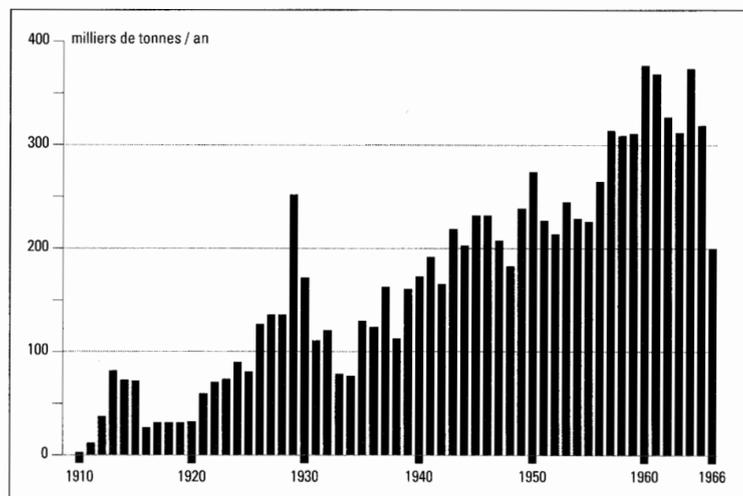


Fig. 3: Exportation du phosphate de 1909 à 1966

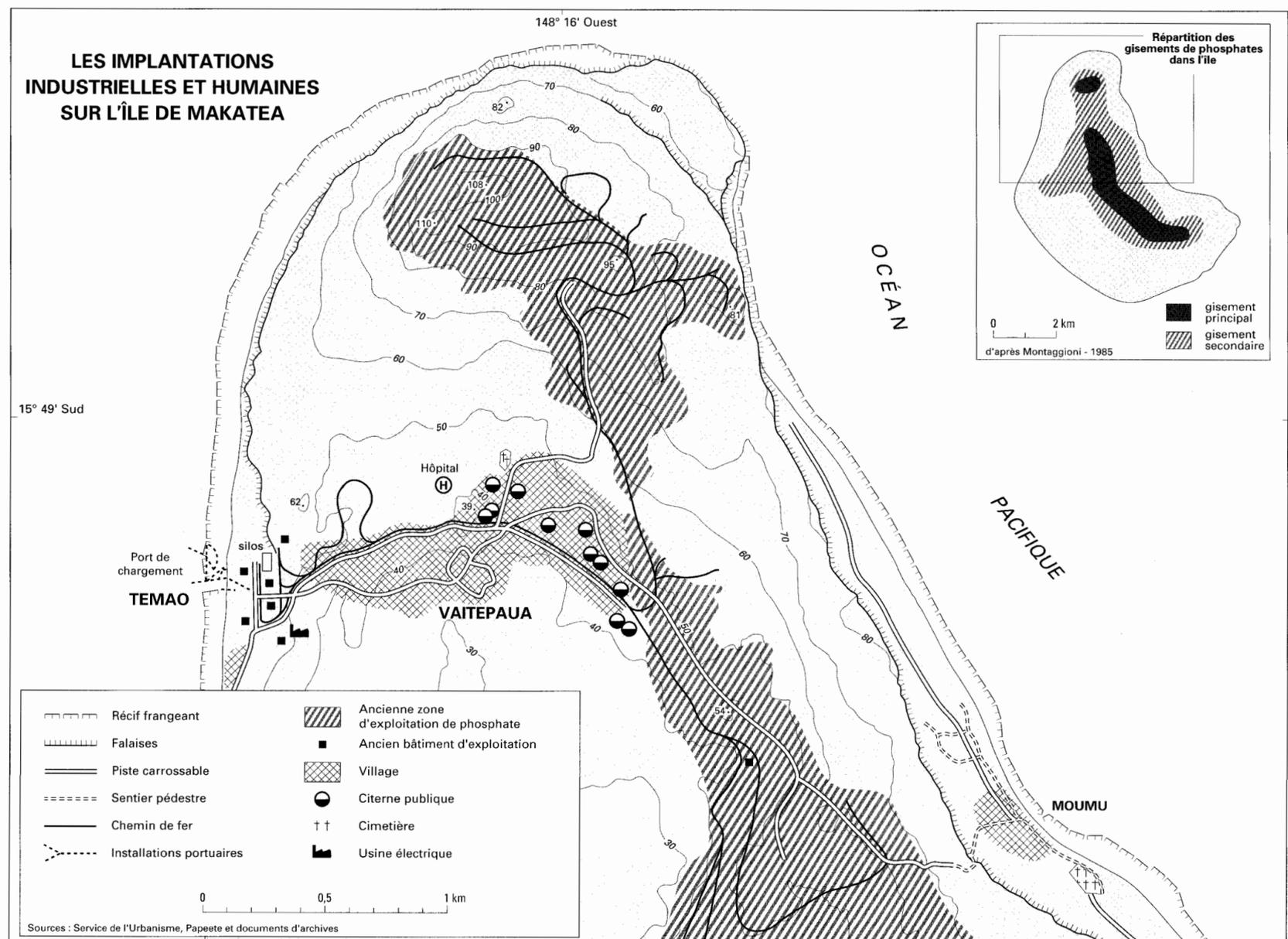


Fig. 4: Makatea au temps de l'exploitation du phosphate

L'absence de lagon autour de falaises abruptes et la présence quasi immédiate de hauts-fonds rendaient tout amarrage périlleux pour les cargos et limitaient les possibilités d'évacuation du minerai. Les premières installations portuaires n'étaient que de courts wharfs en bois, nécessitant un transbordement par chalands qui faisaient la navette jusqu'au navire phosphatier croisant au large. Une première jetée métallique de 50 mètres fut érigée en 1927, mais elle n'évitait pas les ruptures de charge. C'est seulement en 1954 qu'une poutre métallique pivotante, prolongée d'une "sauterelle rétractile" et équipée de transporteurs à bande, permit de charger directement les bateaux, à plus de 100 mètres du bord, autorisant des expéditions à la mesure du gisement.

L'extraction des phosphates a suivi ces différentes étapes en se développant rapidement à partir de 1911 (de 12 000 à 252 000 tonnes en 1929). Les effets de la crise de 1929 rapidement amortis, la production redémarrait dès 1935 et n'était limitée à 250 000 tonnes que par les contraintes d'évacuation. Une récupération plus complète du minerai à partir de 1952, et surtout, l'édification de la jetée métallique géante permirent de dépasser 300 000 tonnes dès 1957. Après avoir atteint un record en 1960 avec près de 400 000 tonnes, la production régresa ensuite jusqu'à la fermeture de l'exploitation en 1966, à l'épuisement du gisement. Celui-ci aura donc fourni 11,3 millions de tonnes de minerai. À titre de comparaison, le gisement de Nauru produit actuellement 1,5 million de tonnes par an. Le principal acheteur a toujours été, hors temps de guerre, le Japon, suivi de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

En dépit de la faible importance du gisement de Makatea, les phosphates ont été pendant près d'un demi-siècle, avec le coprah, au premier rang des exportations. Les dernières années de l'exploitation, le phosphate dominait même le coprah, et procurait en devises étrangères le tiers des revenus d'exportation, soit près de 400 millions de F CFP. À la source d'un important circuit monétaire, la CFPO distribuait en 1960 le dixième de la masse salariale du Territoire et fournissait le cinquième des impôts, couvrant ainsi 15 à 20 % du budget local. Socialement, cette expérience a introduit en Polynésie un mode de travail industriel, avec des contraintes inconnues jusqu'alors, notamment de régularité. Elle a permis la formation d'ouvriers qualifiés qui se sont reconvertis facilement, mais sans pour autant avoir un effet d'entraînement. De même, un nouveau genre de vie quasi urbain s'est développé à Makatea, avec toutefois un

fort encadrement professionnel, social et religieux qui limitait les conséquences du déracinement. Cependant, la population polynésienne locale n'a été réellement touchée par ce phénomène sociologique que pendant les dix ou quinze dernières années.

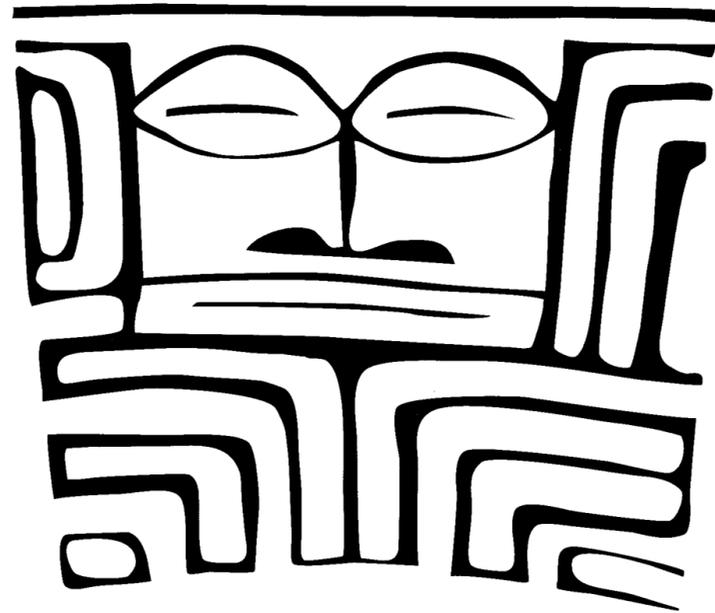
L'exploitation des phosphates de Makatea présentait certains aspects typiques de l'économie coloniale: exploitation maximale des ressources naturelles avec importation du matériel et même, un temps, de la main-d'œuvre, sans investissement de remplacement, ni économique ni social. La seule reconversion prévue pour la main-d'œuvre était le nickel de Nouvelle-Calédonie et le manganèse de Forari aux Nouvelles-Hébrides où la CFPO, rachetée par le groupe Suez en 1958, avait réinvesti ses bénéfices. Mais en fait, l'arrêt de la production de phosphates est passé relativement inaperçu en raison de l'installation en Polynésie, trois ans auparavant, du Centre d'Expérimentations du Pacifique. Il ne reste de tout ceci que les vestiges d'une ville minière morte, avec des installations industrielles rouillées et envahies par la végétation, et une soixantaine d'habitants pour lesquels les principales ressources sont le coprah, le crabe *kaveu* et surtout divers revenus d'origine publique, en l'attente d'un hypothétique développement agricole.

F. YON-CASSAT

## Orientation bibliographique

- DOUMENGE (F.) - 1963 - L'île de Makatea et ses problèmes. *Cah. Pacif.*, 5: 41-68.
- INTES (A.) et COEROLI (M.) - 1985 - L'huître perlière de Polynésie française: bibliographie. ORSTOM Tahiti, *Notes et Doc. Océanogr.*, 23: 46.
- MAUDE (H.E.) - 1959 - The Tahitian pork trade: 1800-1830. *J. Soc. Océanistes*, 15: 55-95.
- NEWBURY (C.) - 1980 - *Tahiti Nui, Change and survival in French Polynesia 1767-1945*. The University Press of Hawaii, Honolulu, 380 p.
- ROBINEAU (C.) - 1985 - *Tradition et modernité aux îles de la Société. Livre II: Les Racines*. ORSTOM, Mém. 100, 300 p.
- TOULLELAN (P.Y.) - 1984 - *Tahiti colonial (1860-1914)*. Thèse 3e cycle, Publication de la Sorbonne, Paris. 361 p.

# ATLAS



## DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer  
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

**ORSTOM**  
Éditions

© ORSTOM 1993  
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM  
213 rue La Fayette  
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine  
pour leur collaboration et leur aide précieuses.